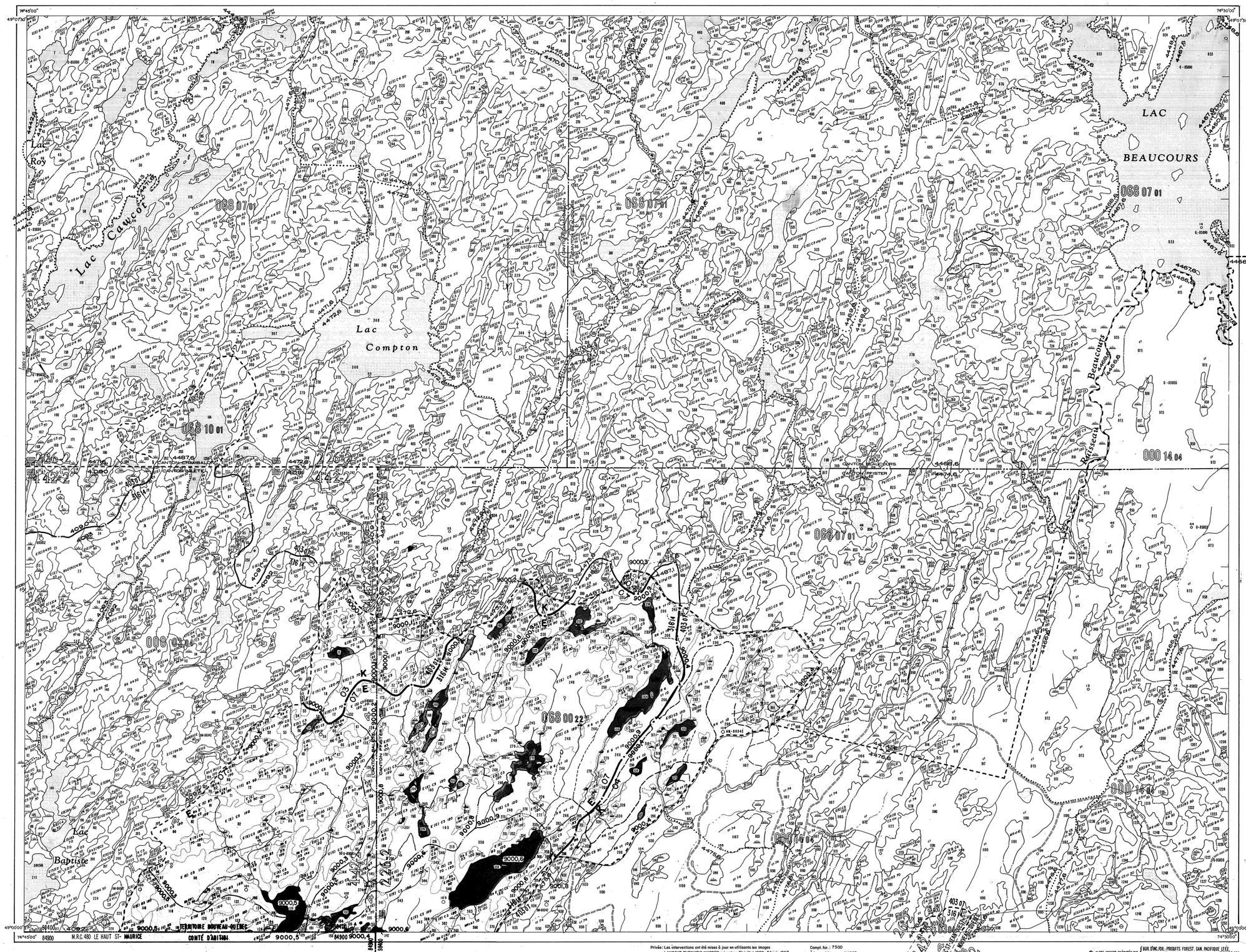

Privée : Les interventions ont été mises à jour en utilisants les images LANDSAT THEMATIC MAPPER suivantes : 31 juillet 1989, 24 juin 1993
L'année de l'intervention est celle de l'image T.M. utilisée.

Compt. for. : 7500
À jour publique : avril 1996
À jour privée : juin 1993

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : PRODUITS FOREST. CAN. PACIFIQUE LTÉE. (TENURE 22)
SIGNATURE :

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et ne pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à blanc limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Brûlage partiel (brûlé ou à brûler)
Plantation en sillons
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Éclaircie commerciale
Récolte dans les blancs-balais (abattis-de fibres)

N.B. Ces interventions n'indiquent aas perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et épinette blanche
— — à épinette noire et/ou pin rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin blanc
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à épinette (plantation)

Pessière
— — à épinette noire et/ou thuya (cèdre) occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire
— — à pin blanc et/ou épinette noire
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire (plantation)
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation de pin sylvestre)
— — (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à épinette blanche et/ou épinette rouge
— — à pin rouge
— — à pruche
— — à sapin (plantation)

Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — (pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire
— — — avec pruche
— — — avec sapin
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)

Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec pruche
— — — avec pin blanc
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)

Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)

Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)

MÉLÈZIN
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux	Feuillus-Résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (R)	F1 (R-Pg)
— — — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (R)	F1 (R-Pb)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (R)	F1 (R-Pr)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)	F1 (R-R)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (R)	F1 (R-S)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin ou mélèze	Bb (S)	Bb (R)	Bb (R-S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (R)	Bb (R-E)
— — — — avec pin gris	Bb (Pg)	Bb (R)	Bb (R-Pg)
— — — — avec pin blanc	Bb (Pb)	Bb (R)	Bb (R-Pb)
— — — — avec pin rouge	Bb (Pr)	Bb (R)	Bb (R-Pr)
Bouleau à bouleau jaunes avec résineux	B1 (R)	B1 (R)	B1 (R-R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (R)	F1 (R-Pb)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (R)	F1 (R-Pr)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (R)	Pe (R-S)
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (R)	Pe (R-Pg)
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (R)	Pe (R-Pb)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (R)	Pe (R-E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)	Pe (R-R)
Chênaie rouge avec résineux	Cr (R)	Cr (R)	Cr (R-R)
Frênaie résineuse	Fr (R)	Fr (R)	Fr (R-R)
Mélangés d'feuillus tolérants	M (F)	M (R)	M (F-R)
— — — sur station humide	M (F-h)	M (R-h)	M (F-R-h)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplerie
Chênaie rouge
Frênaies
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de chêne rouge
— — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.
Plantation de pin sylvestre

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bandes
Coupe partielle plus épinettes légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes
⊖ 1 à 50 % ⊗ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TISES DE
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	80-30
80-50	80-50
80-70	80-70
80-90	80-90

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne) — Peuplé d'environnaie de feuillu tolérants majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vn (vieux inéquienne) — Peuplé d'environnaie de feuillu tolérants majorité des tiges origine de 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges soit plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-7m)	2 (7m-13m)	3 (13m-19m)	4 (19m-25m)	5 (25m-31m)	6 (31m+)
A	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B 60%-	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C 40%-	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D 25%-	D1	D2	D3	D4	D5	D6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 40 %	1
Forte	41 à 50 %	2
Abrupte	51 % et plus	3

Les classes de pente sont indiquées dans les feuilles publiques seulement.

N.B.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, NOINEIL, LUSSIER ET ASS.
SIGNATURE : Réal Blais
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. (PARCELLES 9000,4 40,03 & 0-48)
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

B 60 cm 50 m C — 6 — 68 — 101
B — stratification
60 cm — classe de perte
50 m — classe d'âge
C — classe de densité
6 — perturbation
68 — classe de hauteur
101 — code d'essence
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences
— origine
— classe de densité
— classe d'âge
— code de l'origine
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

2* 26-2
Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage 5*

000* 14 04*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 40307*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée

Municipalité 98400*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 4472 *
Région écologique 12b
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1985-86 / Année de publication : 1986-88 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /9/ 85
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-G-6 S.E.	32-G-7 S.O.	32-G-8 S.E. S.O.
32-G-3 N.E. S.E.	32-G-2 N.O. S.O.	32-G-1 N.E. S.E.
32-B-14 N.E.	32-B-15 N.O.	32-B-16 N.E. N.O.

32 G/2 S.E.